



COLLEGE JULES FERRY
 10 rue de l'image - 72120 SAINT-CALAIS
 Tél. : 02.43.63.17.17 - Fax : 02.43.63.17.19 - ce.0720051p@ac-nantes.fr

PROCES-VERBAL
de la Séance n° 5 du CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016
du jeudi 19 mai 2016

NOM DU TITULAIRE	PRESENT	ABSENT	EXCUSE	SUPPLEANT
Présidente Mme LE GOURRIELLEC Sylvie	X			
Administration M. PÉRÉ-SARRAILHE Jérôme M. DECROU Mikaël	X X			
Représentant de la collectivité de rattachement M. LEMENER Dominique Mme LELONG Françoise	X		X	
Représentant de la Commune siège de l'établissement Mme ROYER Liliane	X			
Représentant de la communauté de communes Mme JUMERT Annie (sans voix délibérative)	X			
Personnalités qualifiées M. JAN Michel Mme KEMP Catherine	X		X	
Représentants des Personnels : Enseignement et d'Education Mme GILLET Maud Mme LAUR Alexandra Mme MIDY Guénaëlle M. BELLANGER Jérémy Mme ALLEGRE Claude Mme CHARLEMAGNE Marie	X X X X X X			Mme MAUDET Rose-Noëlle M. COUSIN Grégory M. JINJOLET Jonathan
Représentants des Personnels : ATSS Mme JUBIER Carmen M. PALISSE Philippe	X		X	Partie à 17h10
Représentants des parents d'élèves et des élèves parents d'élèves M. GRIGNON Didier M. CAULIER Franck Mme BRIANNE Nathalie Mme CHAUVIERE Nathalie Mme LANDEMAINE Alexandrine Mme FRESLON-LAUNAY Sandra élèves Mme SIMON Adeline Mme BELHASSEN Emma Mme LAMBRET Odile (agent comptable)	X X X X X X X X		X X X X X	Arrivée à 17h10

Destinataires : classeur C.A. - Membres du C.A. - IA (en 2 ex) - Conseil Général - Préfecture.

Affichages : Salle des Professeurs - Agents



COLLEGE JULES FERRY
10 rue de l'image - 72120 SAINT-CALAIS
Tél. : 02.43.63.17.17 - Fax : 02.43.63.17.19 - ce.0720051p@ac-nantes.fr

PROCES-VERBAL
de la Séance n° 5 du CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015-2016
du jeudi 19 mai 2016

Le quorum étant atteint, Madame Sylvie LE GOURRIELLEC, Principale du collège, Présidente du Conseil d'Administration, ouvre la séance à 17h05.

Madame Sylvie LE GOURRIELLEC, Présidente du Conseil d'Administration, désigne Monsieur Jérôme PÉRÉ-SARRAILHE, Gestionnaire comme secrétaire de séance.

La séance est levée à 17h25.

Le Secrétaire de séance,



Jérôme PÉRÉ-SARRAILHE

La Présidente de séance,



Sylvie LE GOURRIELLEC



1 - Adoption du Procès Verbal du 01 février 2016 :

Le procès verbal du conseil d'administration du jeudi 24 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

2 - Adoption de l'Ordre du Jour :

L'ordre du jour après modification est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

A - Affaires administratives :

- Conventions

3 - Affaires administratives :

A - Conventions :

Madame LE GOURRIELLEC donne la parole à Monsieur PÉRE pour la présentation des cinq conventions dont la signature sera soumise au vote du Conseil d'administration de ce jour.

Monsieur PÉRE présente la première convention qui concerne l'occupation à titre précaire du F3 de l'établissement que le professeur de mathématiques remplaçant souhaite habiter.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Autorisation de signer la convention d'occupation précaire avec Monsieur Sacré Nicolas et le Département.

Le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention précitée.

Votes exprimés :	- POUR	:	16
	- CONTRE	:	0
	- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0



COLLEGE JULES FERRY
10 rue de l'image - 72120 SAINT-CALAIS
Tél. : 02.43.63.17.17 - Fax : 02.43.63.17.19 - ce.0720051p@ac-nantes.fr

Monsieur PÉREÉ présente la deuxième convention soumise au vote du Conseil d'administration ce soir. Il s'agit de la convention de groupement comptable 2016-2019 qui fixe les modalités de fonctionnement entre l'Agence comptable et les établissements rattachés.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Autorisation de signer la convention de groupement comptable avec LP Jean Rondeau.

Le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention précitée.

Votes exprimés :

- POUR	:	16
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

Monsieur PÉREÉ présente la troisième convention soumise au vote du Conseil d'administration ce soir. Il s'agit d'une convention avec la MJC de Saint-Calais pour le prêt d'une estrade le 28 juin prochain qui sera utilisée pour une présentation des productions d'élèves aux familles.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Autorisation de signer la convention avec la MJC de Saint-Calais.

Le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention précitée.

Votes exprimés :

- POUR	:	16
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0



COLLEGE JULES FERRY
10 rue de l'image - 72120 SAINT-CALAIS
Tél. : 02.43.63.17.17 - Fax : 02.43.63.17.19 - ce.0720051p@ac-nantes.fr

Monsieur PÉRE présente la quatrième convention soumise au vote du Conseil d'administration ce soir. Il s'agit de la cession gratuite du saxophone de Manu Dibango au Collège Jules Ferry dans son entité EPLE.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Autorisation de signer la convention de cession gratuite.

Le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention précitée.

Votes exprimés :

- POUR	:	16
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0

Monsieur PÉRE présente la cinquième convention soumise au vote du Conseil d'administration ce soir. Il s'agit d'une convention tripartite entre le SMIRGEOMES, la radio Ornithorynque et le collège pour l'organisation d'une action dans le cadre du projet « Passons à l'action ».

OBJET DE LA DELIBERATION :

Autorisation de signer la convention tripartite avec le SMIRGEOMES et la radio Ornithorynque.

Le Conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à signer la convention précitée.

Votes exprimés :

- POUR	:	16
- CONTRE	:	0
- ABSTENTIONS, BLANCS, NULS	:	0